



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 14 août 2020

## **Éducation nationale : les inégalités de carrière entre hommes et femmes doivent cesser immédiatement**

Le gouvernement avait annoncé vouloir faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une grande cause du quinquennat. Comme pour le reste, Macron et son gouvernement communiquent sans jamais passer aux actes. Pire, en continuant sa politique de régressions sociales, une guerre contre les services publics et la ruine du système de protection sociale, le gouvernement, comme les précédents, organise l'aggravation de la précarité des femmes. Le remaniement du gouvernement semble annoncer une dégradation des conditions de travail des femmes notamment avec la nomination de ministres ou de préfets qui tiennent des propos sexistes ou sont accusés d'actes graves. L'édition 2019 des chiffres-clés de l'égalité professionnelle dans la fonction publique sur les données de 2017 est sortie. Rappelons que l'Éducation nationale est un des deux ministères les plus féminisés avec 72 % de femmes dont plus de 83 % sont professeures des écoles.

### **Assez d'inégalités salariales**

Les travailleuses de l'Éducation nationale subissent le sexisme de l'institution dans l'évolution de leur carrière.

Sur les 1 137 850 agent-e-s à temps partiel dans la fonction publique, 933 573 sont des femmes soit 82 %. Dans la fonction publique, 23 % des femmes fonctionnaires sont à temps partiel, contre 6 % des hommes. Cela a des conséquences sur la rémunération et sur l'avancement.

Quelques chiffres soulignent les inégalités de salaires :

- Pour la retraite, au 31 décembre 2018, le montant moyen des pensions mensuelles brutes de droit direct pour les femmes était de 2 063 euros et de 2 449 euros pour les hommes ;
- En 2017, le salaire net mensuel moyen dans la fonction publique d'état est de 2 408 euros pour les femmes et de 2 785 euros pour les hommes.

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



## SUD éducation revendique :

- l'inscription dans les textes de l'arrêt du gel de la note administrative en cas de congé maternité ou parental (comme c'est déjà le cas dans la fonction publique hospitalière) ;
- l'égalité salariale entre les hommes et les femmes
- l'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite,
- le maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et de la prise en charge des enfants n'est pas réalisée, vers la majoration des retraites du niveau des inégalités de salaires constatées
- la neutralité des congés maternité, un congé parental mieux réparti entre les parents et mieux rémunéré,
- la suppression de toute notation, de toute inspection et des mécanismes de cooptation patriarcale (jurys des concours, corps d'inspection largement masculins) qui affectent principalement l'avancement des femmes, avec un salaire unique aligné sur le plus favorable;
- la suppression de la précarité (dont sont victimes majoritairement les femmes), par une titularisation sans condition de tou-te-s les précaires, et l'arrêt du recrutement de nouveaux et nouvelles précaires ;
- le développement des services de la petite enfance (modes de garde individuels et collectifs) pour que les choix professionnels (temps partiels, disponibilités, congés parentaux...) puissent en être vraiment.

### Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

